

Déclaration préalable du SNUipp des Landes

CAPD du 26 juin 2012

Nous avons assisté à un mouvement 2012 « empêché » pour ceux qui ont vu des postes disparaître d'une phase à l'autre, « contraint » pour les directeurs « désignés volontaires » pour l'accueil des étudiants en Master 2 en alternance, opaque pour tous en lisant « postes réservés », « postes bloqués »...

Même si nous tenons, une nouvelle fois, à saluer le travail considérable, la patience des personnels de vos services administratifs, nous ne pouvons que déplorer le manque évident d'équité et de transparence de cette seconde phase du mouvement 2012.

Il vous a fallu « jongler » avec le peu de moyens que vous aviez, Monsieur le DA-SEN mais lorsque la possibilité d'une soupape de respiration s'est présentée il y a quelques jours à peine, vous n'avez pas su défendre la cause des élèves landais au regard des six "petits" postes obtenus.